Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°15

Commune associée	Afaahiti
Référence de la fiche	FA_A15
Référence du site	PK 5,2
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	23/03, 25/03 et 09/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
259620	8037234

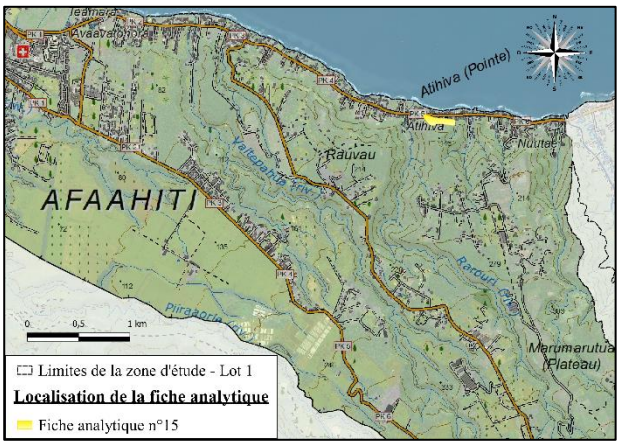

Contexte	
Topographie	Versant de 150 m de haut avec une pente variant entre : • 40° et 50° à la base du versant, • 30° et 45° en haut du versant.
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminal
Géomorphologie	Front de planèze non disséquée / Falaise morte
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	BD MVT : **AFAAHITI_29** : Janvier 2022 – Un glissement de terrain s'est déclenché après les fortes pluies et a atteint le garage de l'habitation (témoignage des services de la mairie / cf. rapport de constatation de la police municipale n°42).

Résultats des investigations	
Points d'observations	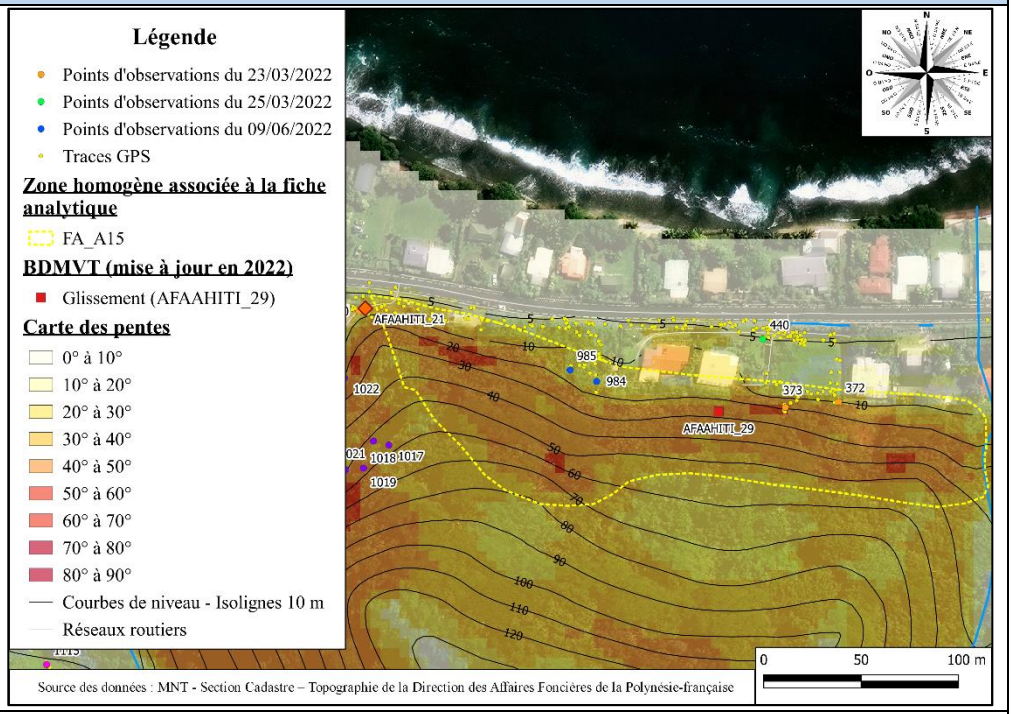
Observations n°984 et 985	Les points d'observations n°984 correspondent au pied du versant. Des blocs de taille centimétrique à décimétrique sont observés en pied de versant.
Observations n°372 et 373	Les points n°372 et n°373 correspondent au pied du versant. Au droit du point d'observation n°373 un affleurement rocheux est visible avec notamment un compartiment rocheux de 3 m de haut fracturé. Des blocs décimétriques sont visibles dans le versant.
Observation n°440	Un glissement de terrain s'est produit en janvier 2022 à l'arrière de l'habitation qui se trouve au droit de la parcelle BI65. Le 17 janvier 2022, la police municipale constate les faits suivants : A 15H55, nous arrivons sur les lieux. La maison se trouve à moins de cinq mètres du flanc de montagne. Une maison de plus de cent cinquante mètres carrés avec garage. De la terre s'est détachée de plusieurs mètres cubes avec quelques arbustes pour venir se loger dans le garage. La maison n'a pas été touchée. Un déblayage a déjà été effectué. Nous prenons des photos pour les joindre à notre rapport.

Photographies des investigations

Observations n°984 et 985

Point d'observation n°984 – Illustration du versant très végétalisé

Point d'observation n°984 – Illustration du pied de versant

Point d'observation n°984 – Illustration de la construction en bois présente à l'aval du versant

Illustration du chemin d'accès à la parcelle

lustration du chemin d'accès à la parcelle

Observations n°372 et 373	
 Point d'observation n°372 – Illustration du versant présentant des fortes pentes	 *Point d'observation n°373 – Illustration du versant à l'amont de la parcelle BI63*
 Point d'observation n°373 – Illustration de l'affleurement rocheux observé dans le versant	 *Point d'observation n°373 – Vue rapprochée sur le compartiment rocheux de 3 m de haut fracturé*

Observations n°440

Point d'observation n°440 – Illustration du versant en amont des parcelles BI63 et BI65

AFAAHITI_29 – Glissement de terrain qui s'est produit sur la parcelle BI65

(source : rapport de la police municipale)

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Surclassement de l'aléa moyen en aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*Le zonage se base sur les témoignages des services communaux, sur les observations de terrain et sur le MNT.* *La partie basse du versant est cartographié en aléa fort mouvements de terrain pour les raisons suivantes :* - *Versant présentant des pentes supérieures à 45° en partie basse,* - *La base du versant est très pentue d'après les observations de terrain,* - *Des blocs de taille décimétrique à métrique peuvent s'ébouler en pied de versant, notamment au droit de la parcelle BI63,* - *Blocs de taille centimétrique à décimétrique observés en pied de versant au droit de la parcelle BI67,* - *Glissement de terrain ayant impacté l'habitation qui se trouve sur la parcelle BI66 (AFAAHITI_29).* *L'aléa fort mouvements de terrain est donc cartographié sur la partie basse du versant :* • *Entre 5 m et 80 m d'altitude à l'ouest,* • *Entre 5 m et 55 m d'altitude à l'est.* *L'aléa fort est prolongé sur une bande de 10 m cartographiée depuis le pied du versant, correspondant à la zone de propagation estimée en cas de mouvements de terrain.* *A l'aval du versant, une précision du zonage d'aléa moyen et faible mouvements de terrain est effectuée avec une bande de 30 m cartographiée pour chaque niveau d'aléa.*

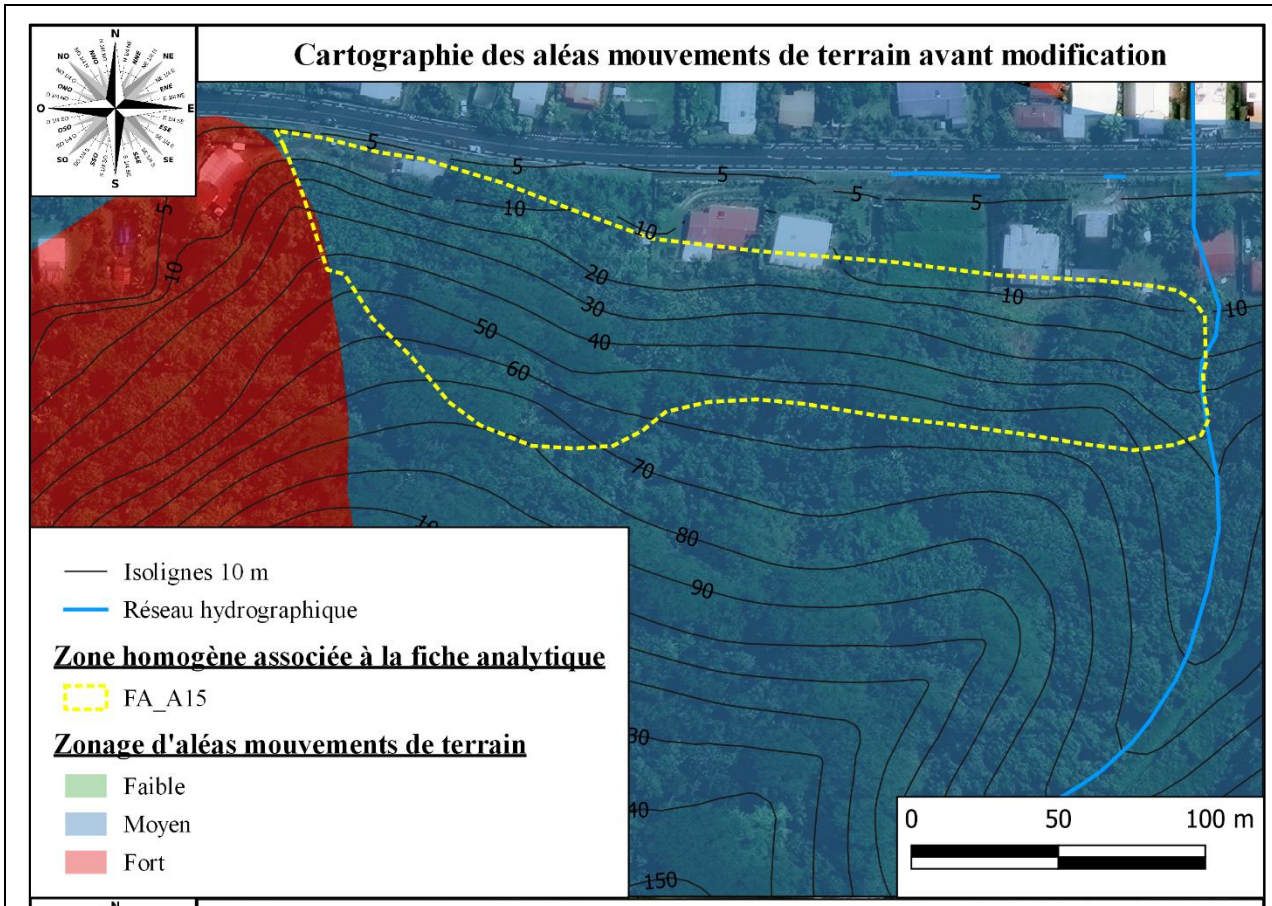
Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_A15
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort
0
50
100 m

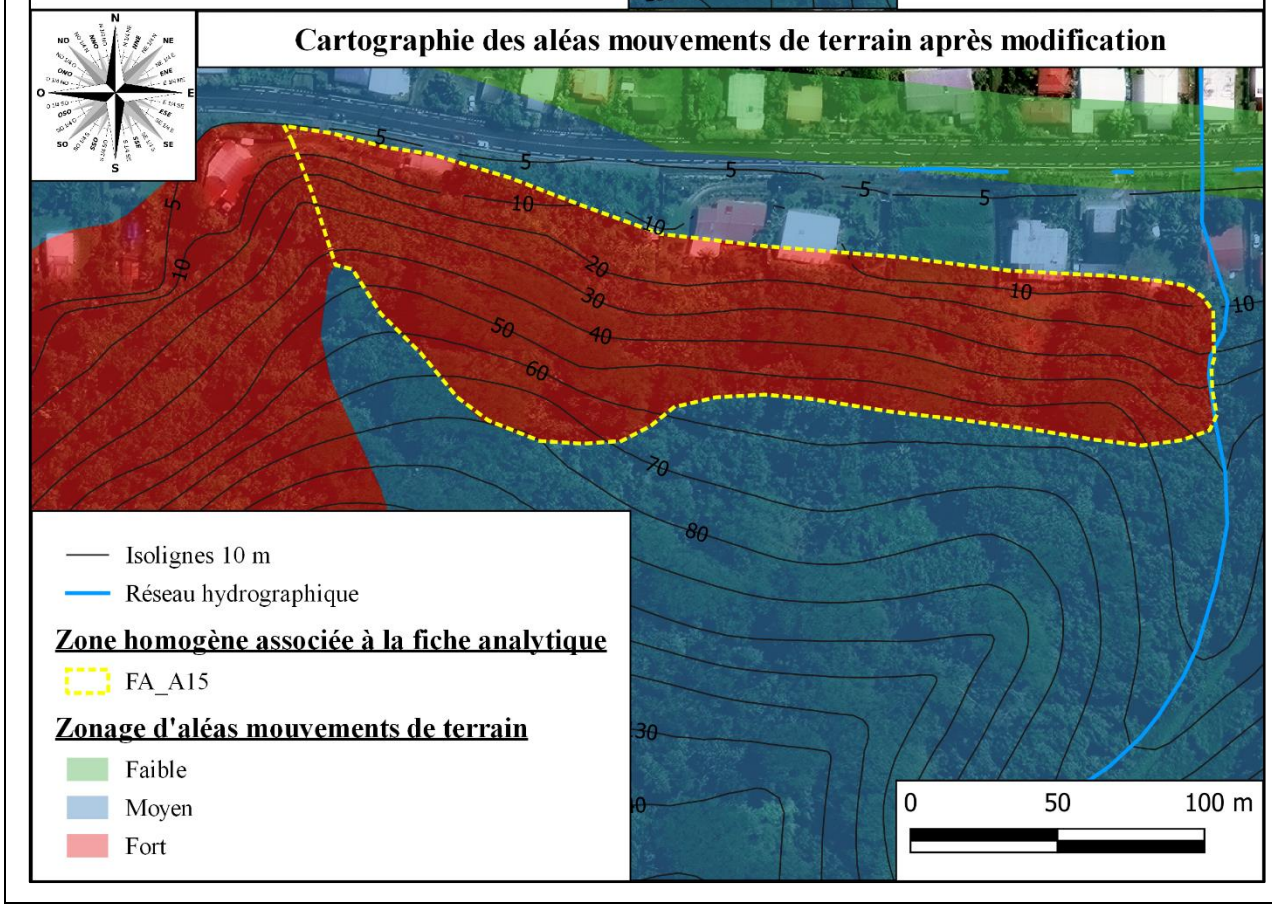
Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_A15
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort
0
50
100 m